

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 17 SEPTEMBRE 2012

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 11/09/2012

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 24/09/2012

Délibération n° D-2012-451

Echange de parcelles avec le Conseil général

Président :

MADAME GENEVIÈVE GAILLARD

Présents :

Madame Geneviève GAILLARD, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Monsieur Jacques TAPIN, Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Anne LABBE, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nicolle GRAVAT, Monsieur Nicolas MARJAULT, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Pilar BAUDIN, Madame Annie COUTUREAU, Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Michel GENDREAU, Madame Annick DEFAYE, Madame Nicole IZORE, Monsieur Hüseyin YILDIZ, Madame Blanche BAMANA, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Gérard ZABATTA, Monsieur Patrick DELAUNAY, Madame Julie BIRET, Madame Gaëlle MANGIN, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Maryvonne ARDOUIN, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Aurélien MANSART, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Virginie LEONARD, Monsieur Emmanuel GROLLEAU.

Secrétaire de séance : Aurélien MANSART

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Josiane METAYER, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Delphine PAGE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Claude SUREAU, Monsieur Frank MICHEL, ayant donné pouvoir à Madame Geneviève GAILLARD, Monsieur Denis THOMMEROT, ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas MARJAULT, Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, ayant donné pouvoir à Monsieur Hüseyin YILDIZ, Monsieur Alain BAUDIN, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel PAILLEY, Madame Jacqueline LEFEBVRE, ayant donné pouvoir à Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Elsie COLAS, ayant donné pouvoir à Madame Sylvette RIMBAUD

**Direction Urbanisme et Action
Foncière**

Echange de parcelles avec le Conseil général

Madame le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

La Ville de Niort a procédé à l'aménagement du secteur de la nouvelle caserne des pompiers à proximité du rond-point avenue de Limoges au lieudit « Les Champs de l'Ormeau » par la réalisation d'un lotissement d'habitation et lieudit « les Champs de l'Arrachis » par la cession de plusieurs terrains à vocation économique.

Dans cette dernière partie, il reste un terrain appartenant au Conseil Général cadastré section IK N° 69 pour 1 a 41 ca et IK N° 71 pour 9 a 51 ca qui permettrait l'installation d'une nouvelle activité économique.

Un accord est intervenu avec le Conseil Général pour procéder à un échange de parcelles aux termes duquel le Conseil Général céderait à la Ville de Niort les parcelles IK 69 et 71. En contre échange, la Ville de Niort céderait deux parcelles lui appartenant sises rue François Malherbe et cadastrées section KR N° 533 pour 90 m² et KR 534 pour 8 a 80 ca, nécessaires au Conseil Général pour l'extension de l'antenne médico sociale.

Les terrains échangés sont d'une valeur de quarante et un mille cinq cents euros (41 500,00 €) conformément à l'avis de valeur délivré par France Domaine, et l'échange a lieu sans soulte.

Les frais de géomètre concernant la division des parcelles sont supportés par chaque collectivité pour les parcelles leur appartenant.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- céder au Conseil Général les parcelles KR 533 et 534 et recevoir de ce dernier les parcelles IK 69 et 71 ;
- autoriser le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte administratif qui sera établi par le Conseil Général ;
- préciser que les frais liés à la publication de l'acte administratif au bureau des Hypothèques de NIORT seront supportés par moitié par les deux collectivités.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort,
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL